2024-2025

Projet Pédagogique « approche orientée changement (AOC) »

Espace jeunesse 11/17, 102 quai de Seine , 78500 Sartrouville

1. La Structure

1.1 Fiche identité de la structure

L'espace jeunesse 11/17 IFAC Sartrouville Animation est situé à la Maison Guy de Maupassant au 102 quai de Seine à Sartrouville, face à la Seine et l'hippodrome de Maison Laffitte. La structure se situe dans le quartier populaire du Vieux Pays, à proximité du collège Louis Paulhan et du lycée Privé jean Paul II.

L'équipe d'animation actuelle se compose :

- d'une directrice BAFD : DA SILVEIRA Stéphanie
- d'une animatrice titulaire BAFA : CASTELLS Aurélie

La directrice jeunesse est sous la direction d'un coordinateur local enfance jeunesse (Monsieur FERTAS Djamel) et d'un directeur adjoint (Monsieur CUZIN Emmanuel)

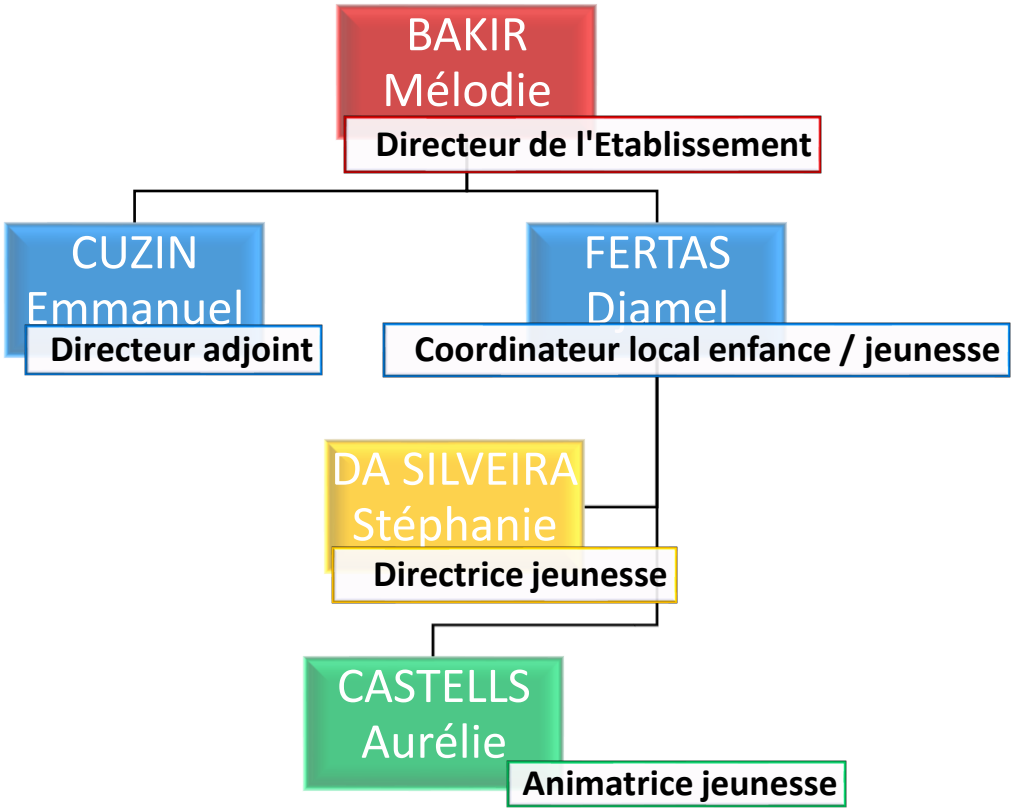

L'espace jeunesse dispose de :

- 4 pièces en période scolaire et 5 en période de vacances scolaires. L'utilisation des pièces se décline de la manière suivante : 1 salle d'accueil du public, 1 grande salle avec un espace informatique dédié à l'accompagnement à la scolarité, 1 salle de jeux avec une table de ping Pong et baby-foot et 1 salle d'activité servant aussi de salle pour la co-construction de projets. Un espace extérieur est également disponible pour proposer un accueil dynamique quand le temps le permet, la mise en place d'activités ou pour les temps de goûter.

- La salle de ping Pong est modulable en salle d'activité lors des soirées débats ou à thème.
- Afin de faire de cet espace un lieu convivial, nous avons à disposition plusieurs canapés, une télévision pour nos projections, un frigo et nous disposons de plusieurs jeux de sociétés.

1.2 Environnement de la structure

FORCES

Culture :

Le service culturel de la jeunesse prépare, organise et coordonne les évènements municipaux en partenariat avec les associations et en assure le suivi (Le salon du livre, le printemps des poètes, le festival du théâtre…)

La commune est équipée de :

- deux salles de spectacles : L'espace Gérard Philippe de 300 places. Le Théâtre Jacques Brel réunit en un même lieu : une scène nationale, un collectif d'artistes associés, un centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse. À travers cette activité de création, ses choix de programmation, le Théâtre s'inscrit dans le paysage territorial comme un lieu de croisement et de rencontres, de débats et d'échanges de convivialité et de découvertes (musique, danse, cirque, chanson, musique classique, humour…)

- d'une salle de cinéma municipal « Cinoche ».
- Ecole Municipale des Arts (EMA), elle propose différentes disciplines comme : La musique, la danse. L'établissement est classé par le ministère de la culture.
- L'École d'Arts Plastiques Espace Jacqueline-Auriol. Le département Arts Plastiques de l'École Municipale des Arts est installé depuis début 2009 dans de nouveaux locaux au sein de l'Espace Jacqueline-Auriol.
- Deux bibliothèques : bibliothèque Stendhal située sur les quartiers du Plateau et d'une Médiathèque située au centre-ville.

Loisirs

Le service des sports est l'interlocuteur de la vie associative et regroupe plus de cinquante associations sportives soit près de cent disciplines représentées. Le sport occupe une place de choix dans la vie des Sartrouvillois.

Emploi, orientation scolaire….

Le SIJ (Service Information Jeunesse) est un lieu incontournable pour les jeunes et leur famille à la recherche d'informations sur toutes les thématiques qui les concernent : Découverte des métiers et de leurs débouchés, aide à la recherche d'emploi et à l'accès au logement, informations sur la santé, les études à l'étranger, le soutien pour mener à bien des projets de vacances ou de solidarité… Il y a également la mission locale .

Equipements sportifs

Il existe une piscine intercommunale, deux stades (football, tennis, athlétisme...), sept gymnases, 1 terrain de tennis extérieur, 2 salles dédiées aux disciplines des arts martiaux et de la boxe, d'un centre équestre et d'un centre nautique associatif (canoë/kayak).

Vie de Famille

La ville compte:

- Cinq crèches collectives municipales dès l'âge de dix semaines jusqu'à la scolarisation.
- Quatre crèches privées et micro crèches.
- Quatre haltes garderies occasionnelles
- D'une Maison de la Famille. ouvert en avril 2014
- Différentes structures d'accueils péri scolaires et extrascolaires.

Enseignement :

- Seize écoles Maternelles.
- Douze écoles élémentaires.
- Quatre collèges.

- Deux lycées (dont un polyvalent : enseignement classique et professionnel).
- Trois établissements privés.

Les séniors:

Différentes structures d'accueils et de services à la personne sont proposées aux séniors.

- Quatre maisons de retraites médicalisées.
- Trois foyer-résidences logements, offrant des studios de types F1(20/25m2) ou F1bis (30/36m2).
- Foyer restauration municipal (réservation la veille par téléphone).
- Centre d'accueil de jour "Alzheimer"
- Halte répit détente Alzheimer" de la croix rouge

Service à domicile (repas, sécurité, transports, santé...)

En 2002, avec l'implantation d'un nouveau collège, à la frontière de la ZEP, une recomposition de la carte scolaire modifie la configuration des réseaux à l'intérieur de l'espace d'éducation prioritaire. Depuis la rentrée 2002, le REP Romain

Rolland fait l'objet d'une nouvelle définition et relie 6 écoles maternelles, 4 écoles élémentaires et le collège Romain Rolland. En matière de santé, le plateau bénéficie de l'implantation du centre municipal de santé Yves Culot, situé Promenade Maxime Gorki. Ce centre de santé assure des consultations de manière quotidienne (médecine générale ou spécialités). Le centre de santé a développé de nombreuses actions de prévention avec les établissements scolaires et le réseau des professionnels de santé du secteur.

Parallèlement, la ville a poursuivi le travail partenarial avec les bailleurs sociaux et les services sociaux afin de mener des actions de sécurisation (installation de vidéosurveillance), d'amélioration des conditions de vie des habitants (traitement des espaces verts, équipement de parcs urbains avec jeux pour enfants, installation de kits sportifs).

FAIBLESSES

Le Plateau quartier en zone prioritaire :

Dans les quartiers du plateau se trouvent surtout des constructions caractéristiques des années 70 comprenant des immeubles ayant la forme de barres et de tours entourées d'espaces ouverts : parkings, espaces verts, promenades, dalles etc. On note aussi la présence de petits ensembles plus récents et de quelques îlots d'habitat individuel.

Le quartier a été conçu initialement comme un quartier modèle disposant de nombreux atouts

(Qualité des espaces publics, niveau d'équipements satisfaisant, diversité de l'habitat, présence d'un pôle commercial etc.). Certaines résidences d'habitat social et certaines copropriétés sont aujourd'hui confrontées à une problématique sociale et de sécurité très vive à laquelle sont venus se greffer d'importants problèmes de fonctionnement urbain.

Le manque de lien avec le reste de la commune constitue une des problématiques les plus prégnantes du secteur du plateau. L'important dénivelé séparant ce site des bords de Seine et du centre-ville constitue une difficulté qui renforce l'éloignement physique des différents quartiers. Il est accentué par la présence de coupures urbaines importantes (avenue Maurice Berteaux, voie ferrée etc.).

Le Plateau est desservi par trois axes routiers Est-Ouest (l'avenue Robert Schuman, le boulevard de Bezons et l'avenue du Général de Gaulle qui devient avenue Georges Clemenceau par la suite). En revanche, le quartier présente un maillage interne très confus et incomplet où les voies ouvertes à la circulation automobile et les axes piétons alternent sans pouvoir être facilement identifiés. Un vaste mail appelé promenade Maxime Gorki structure cet espace du Nord au Sud.

Il présente toutefois un aménagement peu cohérent (dénivelés, profusion de murets, variété des matériaux et de végétaux) et ponctuellement un état de délabrement important.

Malgré des opérations de résidentialisation récemment menées, il existe encore sur certaines séquences du mail une grande confusion entre le statut public et privé des espaces. En outre il s'interrompt au niveau de carrefour du grand V et ne permet pas de créer une véritable continuité visuelle et physique entre le plateau et le reste de la commune.

Dans certains ensembles, le bâti présente une grande vétusté. Parmi les éléments de dégradation constatés : les entrées d'immeubles sans éclairage et abîmées, les façades et les escaliers « tagués », les réseaux et conduites non sécurisés, les boîtes aux lettres non utilisables etc.

Environ 40% de la population de Sartrouville habite dans les quartiers du Plateau.

.

Constat sur le quartier de la structure :

En matière de sécurité quotidienne, le Vieux pays est un secteur touché principalement par des dégradations matérielles et des troubles à l'ordre public tels que les rassemblements sur la place nationale ou dans les halls d'immeubles. Les derniers chiffres obtenus par les services de police ont constaté une majorité de dégradation de véhicules, tandis que les vols viennent en second y compris les vols de deux roues.

Parallèlement, le vieux pays connaît des actes de trafic et d'usage de stupéfiants. Les chiffres annuels sur ce secteur ne sont pas en augmentation mais la situation reste fragile notamment dans le secteur de la place nationale. S'agissant de l'offre de soins, le centre municipal de santé Maurice Berteaux fonctionne quotidiennement et facilite l'accès aux soins pour les habitants du quartier en raison de son implantation à proximité du Vieux Pays.

Dans le cadre de la gestion urbaine de proximité, le renforcement du partenariat de la ville, des services de police avec les bailleurs a permis un travail transversal sur les projets de résidentialisations et d'aménagements extérieurs

1.3 Fonctionnement de la structure

En période scolaire, l'espace jeunesse est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité. Le mercredi de 14h à 18h30, nous accueillons les jeunes à Maupassant dans le cadre de l'accueil jeune libre avec une programmation d'activités ludiques et sportives. Pendant les vacances scolaires, l'espace jeunesse est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 19h à Maupassant pour les vacances à thème. Nous sommes ouverts à chaque vacances de période scolaire (les deux semaines) sauf la deuxième semaine des vacances de Noël et uniquement sur la période de juillet pour l'été.

1.4 Evaluation de la structure

La Structure se positionne pour l'instant au 2ème niveau. Depuis que nous avons intégré la démarche de labellisation, nous avons acquis le niveau 1 dans les différentes thématiques et consolider les actions de ce niveau. En examinant les indicateurs du niveau 2 , nous nous apercevons que la structure est dans une bonne dynamique mais que nous devons impliquer plus les différents acteurs dans la co construction de certaines actions sur le territoire (jeunes , associations locales, collèges ….)

Par rapport aux 4 grandes thématiques , nous nous apercevons que nous développons moins d'actions autour de l'égalité et la citoyeneté

Accueil

Les services mis en place permettent d'être en lien avec les jeunes et parents. Au-delà de l'activité proprement dite, les animateurs sont dans une posture de veille et d'écoute active mais aussi en capacité d'informer et d'orienter en fonction des situations rencontrées.

Ce que nous faisons :

- Les animateurs sont présents régulièrement sur des espaces dédiés à la jeunesse du territoire de Sartrouville (espaces jeunesse, réunion réseau jeunesse…). Les animateurs sont dans une posture de veille pour entendre les questions sociales et besoins exprimés par les jeunes et parents.

- Des temps réguliers d'animations de rues sont organisés pour aller à la rencontre et échanger avec de nouveaux jeunes sur l'ensemble du territoire.
- Un animateur référent sur les actions, ce qui contribue à développer la visibilité et le lien de confiance auprès des jeunes et parents.

Ce que nous souhaitons mettre en place ou faire évoluer :

- Renforcer le lien de proximité en développant actions jeunesse sur des quartiers éloignés de la structure
- Renforcer l'animation de rues pour qu'elle soit élargie à un plus large public que celui des jeunes.
- Organiser des actions dans les établissements scolaires pour aller à la rencontre des collégiens et lycéens

Animations collectives

A partir des besoins ou des situations insatisfaisantes exprimés par les jeunes, nous essayons de favoriser l'émergence de projets de jeunes et développer l'engagement et la participation citoyenne des jeunes à la vie de leur territoire. Cela contribue à valoriser les jeunes et à développer leur autonomie et confiance en soi.

Ce que nous faisons :

- Participation des jeunes et parents à l'élaboration des programmes d'activités.
- Politique tarifaire et gratuité de certaines animations

Ce que nous souhaitons mettre en place ou faire évoluer :

- Favoriser la création et accompagner les jeunes dans une démarche de juniors asso
- Accompagnement des initiatives et projets de jeunes
- Favoriser l'émergence de projets de jeunes ne dépendant pas principalement du champ des loisirs.
- Renforcer notre présence auprès des 15-17

Gestion de services utiles à la population

Ce que nous faisons :

- Gestion d'un accueil de loisirs 11-17 ans les mercredis et vacances scolaires
- Gestion d'un accompagnement scolaire

Ce que nous souhaitons mettre en place ou faire évoluer :

- Gestion d'un café des parents

Partenariat

Ce que nous faisons :

Le secteur Jeunesse travaille avec les partenaires du territoire en lien avec la jeunesse : les élus locaux, les établissements scolaires, le SIJ, la mission locale , le CCAS, la Maisons des ados et le PAEJ, les associations locales… Ce réseau facilite le travail autour de la veille et la mise en place d'actions.

Ce que nous souhaitons mettre en place ou faire évoluer :

- Mettre en place un collectif de jeunes du territoire « conseil de jeunes » ayant un rôle de veille et de mise en œuvre d'actions sur des thématiques en lien avec des problématiques, questions sociales du territoire.
- Renforcer le partenariat existant et des nouveaux

Prévention

Ce que nous faisons :

- Posture de prévention des animateurs auprès des jeunes consommateurs ou de jeunes qui expriment par leur comportement le besoin de vivre des expérimentations qui procurent des sensations.
- Des jeunes décrocheurs scolaires sont également rencontrés sur les lieux d'animation jeunesse.

Politique tarifaire et gratuité de certaines animations.

- Travail de partenariat avec le PAEJ / Maison des Ados : orientation de jeunes sur nos activités vers ce dispositif et inversement

Ce que nous souhaitons mettre en place ou faire évoluer :

- Actions en lien avec les établissements scolaires (prévention autour du numérique, informer sur l'accès aux droits, interventions au collège autour de situations de harcèlement vécues par des élèves)

2.Les acteurs clefs du futur projet

2.1 Diagramme des acteurs

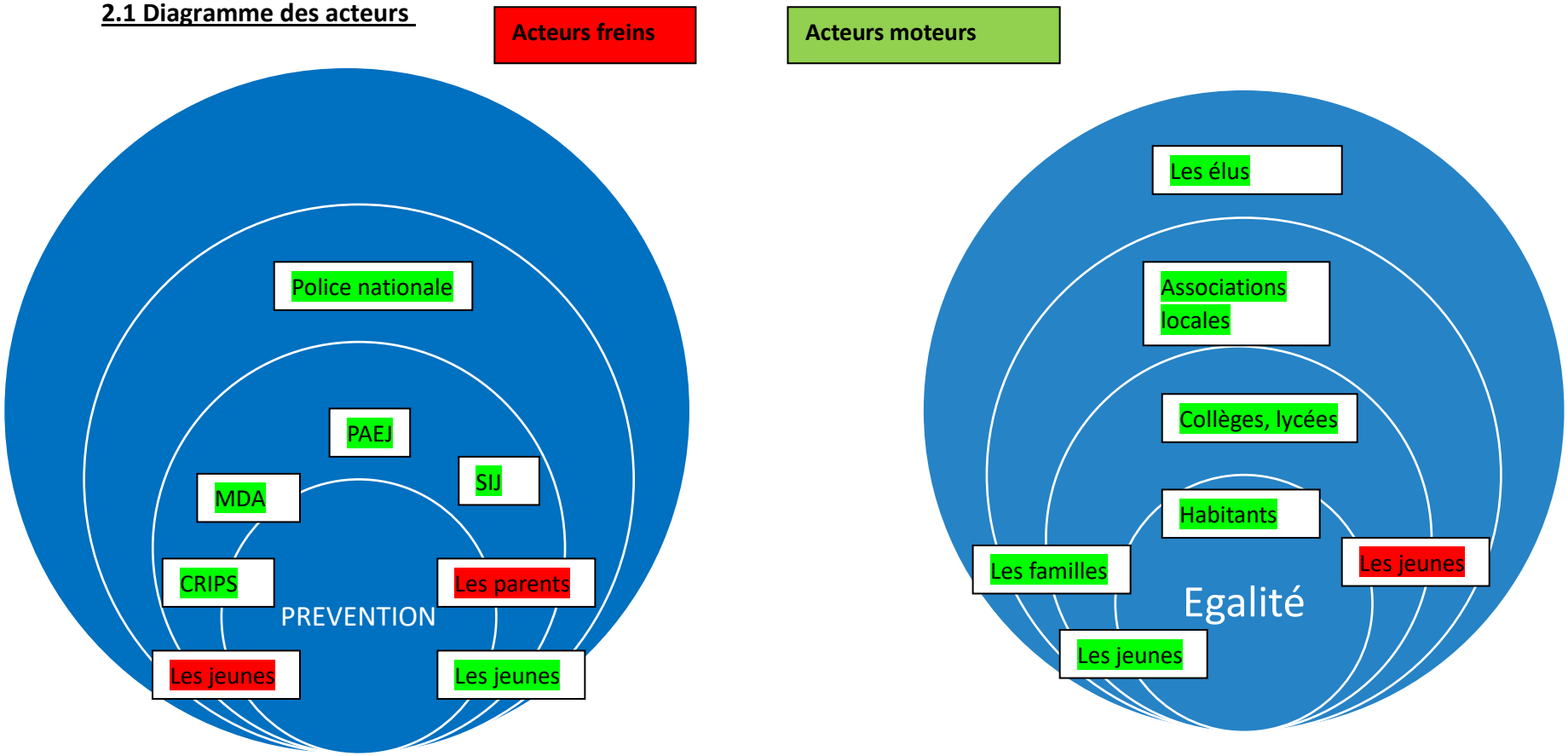

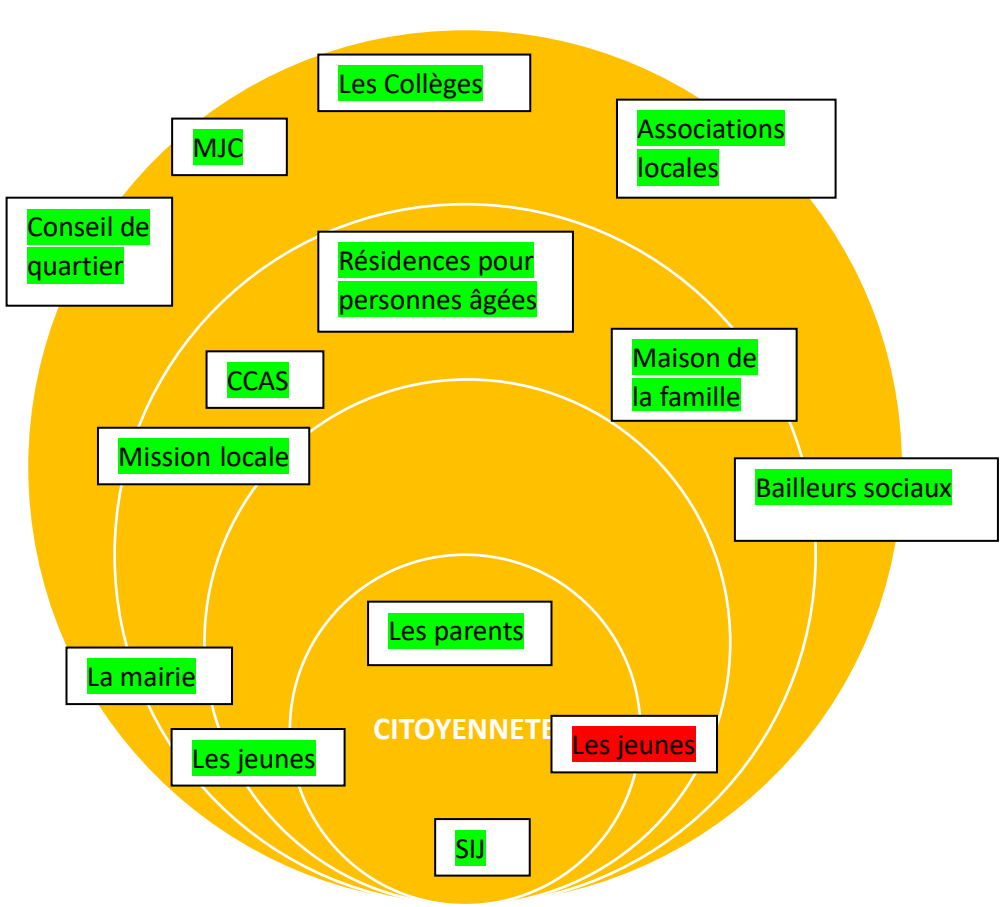
Les Collèges
MJC
Associations locales
Conseil de quartier
Résidences pour personnes âgées
CCAS
Maison de la famille
Mission locale
Bailleurs sociaux
Les parents
La mairie
CITOYENNETE
Les jeunes
Les jeunes
SIJ

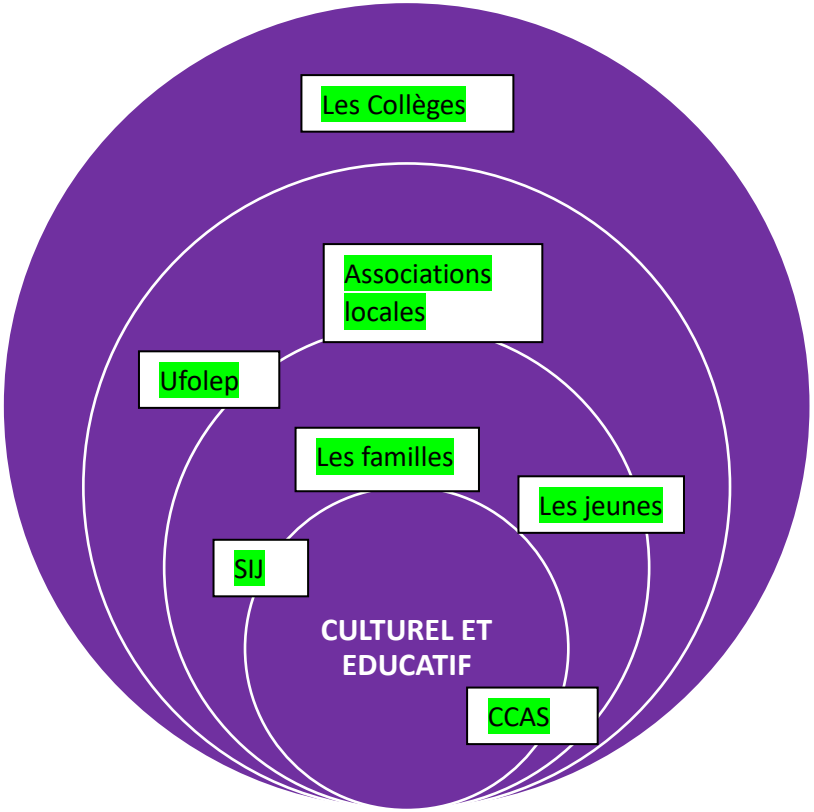
Les Collèges
Associations locales
Ufolep
Les familles
Les jeunes
SIJ
CULTUREL ET EDUCATIF
CCAS

Les acteurs sont positionnés sur la cible du plus proche avec lequel nous travaillons sur le territoire au plus éloignés avec lequel nous ne travaillons pas forcément

Certains acteurs tel que les jeunes par exemple se retrouvent à la fois en tant qu'acteur frein et acteur moteurs dans certaines thématiques tout simplement parce qu'ils peuvent être réfractaire comme en accord avec les projets. Cela dépend vraiment des thématiques abordés

2.2 Fiche identité des acteurs clés

LE SIJ

Le Sartrouville Infos Jeunes (SIJ) est un lieu incontournable pour les jeunes et leur famille à la recherche d'informations sur toutes les thématiques qui les concernent : Découverte des métiers et de leurs débouchés, aide à la recherche d'emploi et à l'accès au logement, informations sur la santé, les études à l'étranger, le soutien pour mener à bien des projets de vacances ou de solidarité… Dans tous les domaines touchant les jeunes, le SIJ apporte une aide technique et pédagogique.

L'objectif : donner aux jeunes tous les outils pour leur permettre de réaliser leurs démarches de façon autonome !

Le SIJ c'est quoi ?

- Un lieu destiné à tous les jeunes, à leur famille et aux acteurs de la jeunesse
- Un espace d'accueil du Réseau Information Jeunesse en accès libre (aux horaires d'ouverture), gratuit et anonyme
- Un espace de documentation sur les thématiques de l'Information Jeunesse : Scolarité – Métiers – Formation – Emploi/Jobs – Vie quotidienne – Santé Sports/Vacances/Loisirs – Etranger/Europe
- Une équipe de professionnels de l'information jeunesse à l'écoute pour répondre aux interrogations des jeunes de Sartrouville

L'accompagnement du SIJ

- Les fiches métiers du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)
- La documentation sur toutes les thématiques citées ci-dessus
- Une aide pour la réalisation de CV et lettre de motivation
- Un accès à Internet, des ordinateurs et un téléphone pour toute recherche d'information
- Le recensement mensuel des salons d'information et de recrutement
- Un service baby-sitting et soutien scolaire de mise en relation parents – jeunes
- Des informations sur le dispositif "Permis jeune"
- Un relais d'information sur le dispositif "Parrainage évolution"
- Une aide apportée aux jeunes porteurs de projets
- Un accompagnement pour le départ en vacances des 16-25 ans

LE CCAS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Sartrouville est un établissement public administratif. Le CCAS agit sur le territoire de Sartrouville dans **différents domaines** tels que :

- Les personnes âgées,
- La solidarité,
- La santé et le handicap,
- La lutte contre les exclusions,
- L'insertion sociale.

Le CCAS propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

Le public de la commune y est conseillé sur les droits sociaux, orienté vers les partenaires locaux ou directement pris en charge. Le CCAS se mobilise principalement dans la lutte contre l'exclusion (notamment aides alimentaires) et le soutien au logement (notamment des personnes âgées et des familles en difficultés). Le CCAS est présidé par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes compétentes dans le domaine de l'action sociale

LES MISSIONS DU CCAS

- Mise en place d'aide sociale : constitution de dossiers pour des demandes de placement en résidences pour personnes âgées, de placement en EHPAD, de services à domicile tels que de l'aide-ménagère.
- Transport pour les personnes âgées : Une prise en charge est attribuée proposant des cartes de transport en commun à prix réduit voire parfois même gratuites pour les personnes âgées, sous condition de revenus.
- Mise en place d'animation et/ou de soutien pour les personnes âgées, pour lutter contre l'isolement. La possibilité d'avoir une écoute, de participer à des jeux, des ateliers, adaptation au logement etc…
- Attribue des aides financières, pouvant être sous forme de prêts.

LA MAISON DE LA FAMILLE

La Maison de la famille (MDLF) est un espace municipal d'échanges et de rencontre dédié aux Sartrouvillois. C'est un lieu-ressources pour les familles et à terme, pour les professionnels. C'est un dispositif de soutien à la parentalité qui a pour ambition de rompre l'isolement des parents en travaillant sur le lien social à l'échelle d'un quartier et d'une Ville. La structure propose des permanences éducatives de professionnels, des activités ludiques pour les enfants et leurs parents, des conférences et des groupes de parole pour les parents.

Missions

- Développement social
- Education
- Inclusion
- Lien social

- Liens intergénérationnels
- Loisirs
- Parentalité
- Prévention
- Protection de l'enfance

Origine

La Ville de Sartrouville fait preuve d'une volonté politique forte de soutien à la parentalité et souhaite proposer aux familles un ensemble de services et d'espaces d'échanges. En 2009, la commune a mis en place le « Réseau des mamans », un dispositif qui réunit des mamans animées par l'envie de se rencontrer et d'échanger sur les problématiques liées à la vie de famille. Elles se retrouvent lors de cafés-rencontres et d'ateliers animés par des mamans formées aux techniques d'animation. En 2011, la Ville a commencé à organiser le Forum de la famille, un événement annuel de plusieurs jours proposant des conférences, ateliers et animations pour les parents et les professionnels.

Afin de diversifier le soutien proposé, d'offrir également un espace aux pères et un lieu de partage où puissent se rencontrer les différentes familles de la ville, la municipalité a créé la Maison de la famille à l'été 2014. Celle-ci est alors installée dans un nouveau bâtiment dédié dans un quartier de veille active (QVA) de la Ville. Bien qu'elle soit le fruit du hasard, cette implantation dans un quartier entre le centre-ville et un quartier en politique de la Ville (QPV), permet d'installer la Maison de la famille dans un environnement plutôt « intermédiaire » socialement, ce qui facilite la venue et la rencontre de familles de tous horizons. Le local est pourvu d'un espace d'accueil, de deux bureaux, d'une grande salle commune, d'une salle de jeux, d'une salle avec des canapés pour les groupes de parole, d'une salle pour les rendez-vous individuels avec les professionnels et d'une cuisine aménagée. La Maison de la famille est intégrée au Service Famille et jeunesse de la Ville.

Les actions de la MDLF s'articulent autour de trois grands axes : les activités ludiques parents-enfants, les permanences de professionnels du champ de l'enfance et de la famille, et les conférences ou groupes de paroles pour les parents. L'articulation entre droit commun et soutien aux familles, ainsi que le prisme de l'intergénérationnel (même si pour le moment cet aspect est peu développé), sont également au cœur de l'action de la MDLF.

Les activités ludiques parents-enfants

Les activités ludiques parents-enfants représentent le volet d'actions le plus important de la MDLF en termes de fréquentation.

Pour tous les ateliers proposés, l'enfant doit toujours être accompagné d'un adulte avec qui il a un lien de parenté ou familial au sens large.

Les ateliers proposés sont nombreux et divers :

- Éveil musical, éveil des sens, ateliers yoga maman-bébé, art créatif, danse parents-enfants, ateliers cuisine, etc. Ces ateliers sont adaptés en fonction de l'âge des enfants (parents-bébés, parents-enfants, parents-ados) ;
- Ateliers de gestion du budget pour les parents ;
- Ateliers psychomotricité : le CCAS propose gratuitement à 20 enfants en difficulté motrice des ateliers tous les mercredis matins. C'est un programme sur neuf mois dans le cadre du Dispositif Réussite Educative.

Au-delà de ces ateliers, « La Bulle » a été créée peu après l'ouverture. Il s'agit d'un lieu d'accueil parents-enfants (LAEP) qui a lieu une demi-journée par semaine, très investi par les familles. Comme dans tous les LAEP labellisés par la CAF, les parents peuvent venir sans rendez-vous pour profiter de cet espace de jeux et d'éveil. C'est un lieu de socialisation pour les jeunes enfants et un lieu d'échanges, de partage et de rencontre pour les parents. Ce temps parents-enfants est animé par dix accueillantes (EJE, puéricultrices, directrices de crèche… toutes sont des professionnelles petite enfance de la Ville) qui bénéficient d'une décharge d'activité pour consacrer chacune leur tour un peu de leur temps au LAEP. Cette modalité d'animation pluriprofessionnelle et pluri-institutionnelle permet de répondre aux besoins divers des familles, de les orienter si besoin et favorise également les collaborations éducatives entre professionnels et les regards partagés.

2. Les permanences : éducatives, de médiation ou individuelles

Les permanences, assurées par des professionnels forment le deuxième volet d'actions proposées par la MDLF.

- Les médiations familiales sont assurées par l'Association Père Mère Enfant Médiation (APME Médiation), qui est présente deux demi-journées par semaine.
- Les permanences éducatives sont encadrées par une Chargée de prévention du Département des Yvelines une demi-journée par semaine sur rendez-vous.
- Enfin, les permanences du Pôle Autonomie Territoriale donnent une réponse aux aidants familiaux une journée par mois.
- Des permanences juridiques sont également proposées par le CIDFF (Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles).

3. Les conférences et les groupes de paroles pour les parents

Parmi les conférences proposées, le Forum de la famille, le babysitting dating (pour permettre aux parents de trouver des babysitters) et les journées prévention (PSC1, Les gestes qui sauvent, etc.) sont celles qui bénéficient d'une plus grande visibilité.

Le Forum de la famille est un évènement organisé sur deux jours. L'objectif premier est de rendre accessible au plus grand nombre (professionnels et parents) la participation à des conférences gratuites et de qualité sur le thème de la parentalité. Il s'agit de faire intervenir des experts dans leur domaine (éducation, sociologie, psychologie, ethnologie…) et de faire du forum un laboratoire d'idées, un lieu de débat et un temps de réflexion. La première journée du Forum vise les professionnels. Diverses thématiques, telles que l'hyper-parentalité (les parents « hélicoptères ») ou le positionnement en tant que professionnel dans une situation de séparation conjugale, sont abordées. Le deuxième jour est destiné aux familles, avec des moments de jeux (*escape game*, animations parents-enfants, etc.), des ciné-échanges et des conférences-débats.

Outre ces différents évènements ponctuels, la MDLF organise très régulièrement des groupes de parole de parents, de manière ponctuelle ou sous forme de cycles : « au secours, j'ai un ado à la maison », « quand bébé arrive », etc.

Le volet intergénérationnel des actions est particulièrement développé dans la politique municipale, notamment avec des interventions de seniors en centre de loisirs, l'accompagnement des enfants par des seniors aux atelier jardins partagés, etc. Cette façon de penser transparaît jusque dans l'organisation des équipes, avec l'engagement d'une Chargée de mission « Famille Génération seniors », qui travaille en étroite collaboration avec la Responsable de la MDLF.

La Maison des Ados (MDA)

Les Maisons des Adolescents (MDA) sont des dispositifs ayant pour missions : l'accueil, l'information, la prévention et la promotion de la santé, l'accompagnement et la prise en charge multidisciplinaire (généralement de courte durée) des adolescents et jeunes adultes, de leurs familles et des professionnels qui les entourent.

Les MDA sont des dispositifs autonomes et non uniformes. Elles sont néanmoins toutes régies par un cahier des charges national, dont la dernière version a été annexée à la circulaire interministérielle n° 5899-SG du 28 novembre 2016, préfigurant les MDA dites « de deuxième génération »

LE PAEJ

Le Point Accueil Ecoute Jeunes a pour vocation d'accueillir, écouter, accompagner, informer, orienter les jeunes de 11 à 25 ans et leur famille.

Mission

- Offrir un accueil généraliste de première ligne qui soit gratuit, anonyme et confidentiel.
- Prévenir les situations à risques pour éviter les décrochages, les ruptures de liens et l'installation des troubles psychiques des adolescents et jeunes adultes.

Le PAEJ accueille également les parents avec ou sans leur(s) enfant(s) afin de les écouter et de les accompagner dans leur parentalité.

Les activités

Pour les jeunes :

Accueil téléphonique et physique (sur rendez-vous) du lundi au vendredi.

Permanence d'écoute pour les jeunes (informer, soutenir, accompagner, orienter).

Pour les parents :

Accueil, écoute et soutien à la parentalité.

Proposition d'orientation vers des professionnels en fonction des problèmes rencontrés.

Pour les professionnels :

Coanimation d'ateliers de prévention.

Conseil et analyse des situations complexes.

2.3 Analyse des acteurs

Accompagner les jeunes dans leurs projets, susciter et soutenir leurs initiatives, favoriser leur implication dans la vie de leur territoire… sont autant d'objectifs que poursuivent les acteurs variés (associations locales, acteurs institutionnels…) avec lesquels nous travaillons

Avec cette nouvelle démarche orientées changement nous souhaitons partager la même vision et les mêmes valeurs

En ce sens, nous devons nous accorder collectivement et nous confronter les uns aux autres et évaluer nos motivations personnelles par rapport au projet lui-même comme à l'aventure collective et à l'investissement qu'il demande

Les partenaires avec lesquels nous travaillons ont déjà été mis au courant de cette nouvelle approche orientée changement et de cette importance de remettre le jeune au cœur du projet et de le faire collectivement sur le territoire. Ils sont globalement favorables à la nouvelle démarche enclenchée et au projet jeunesse que nous allons retravailler ensemble afin d'avoir une vision commune.

Certains sont déjà impliqué alors que pour d'autres nous sommes encore dans une démarche de rencontre et d'échanges sur la manière dont nous allons pouvoir Co construire ensemble ce projet.

3.Les facteurs clés du futur projet

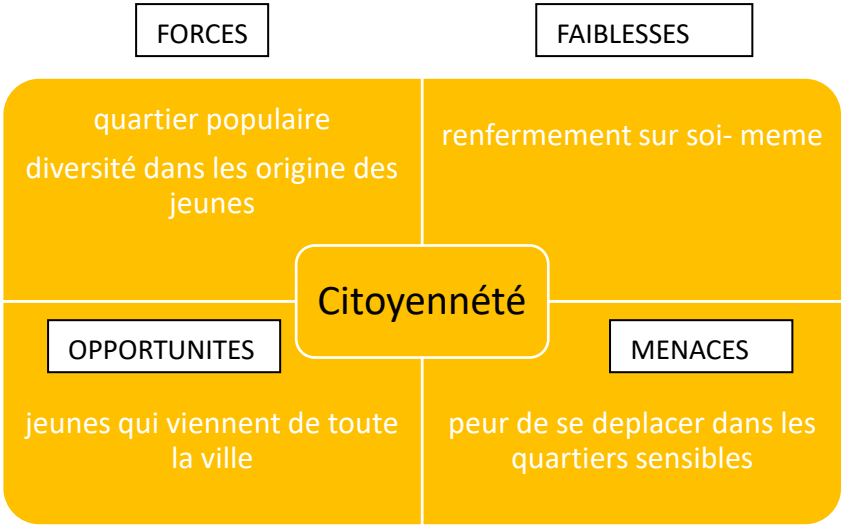

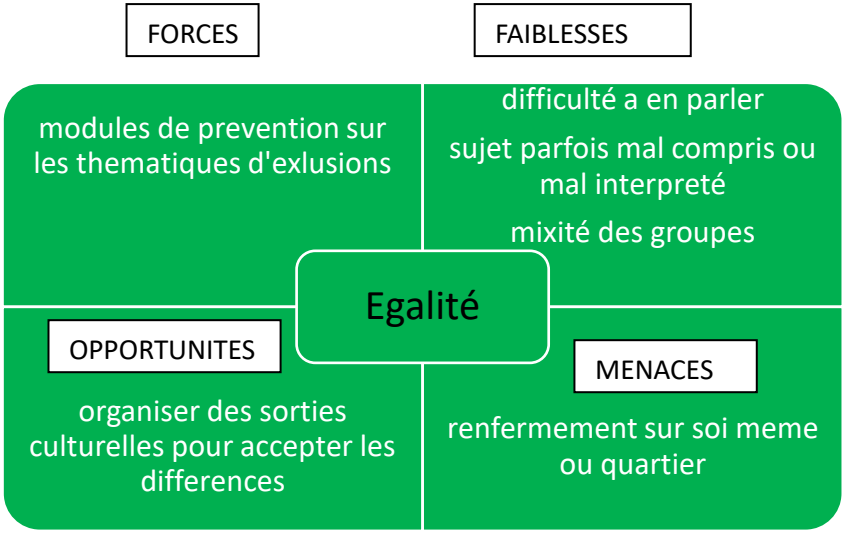

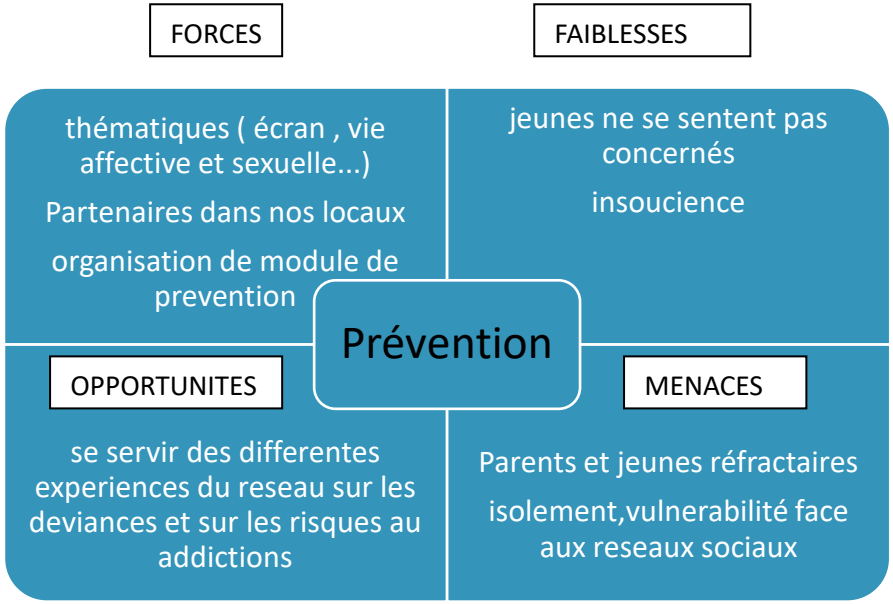

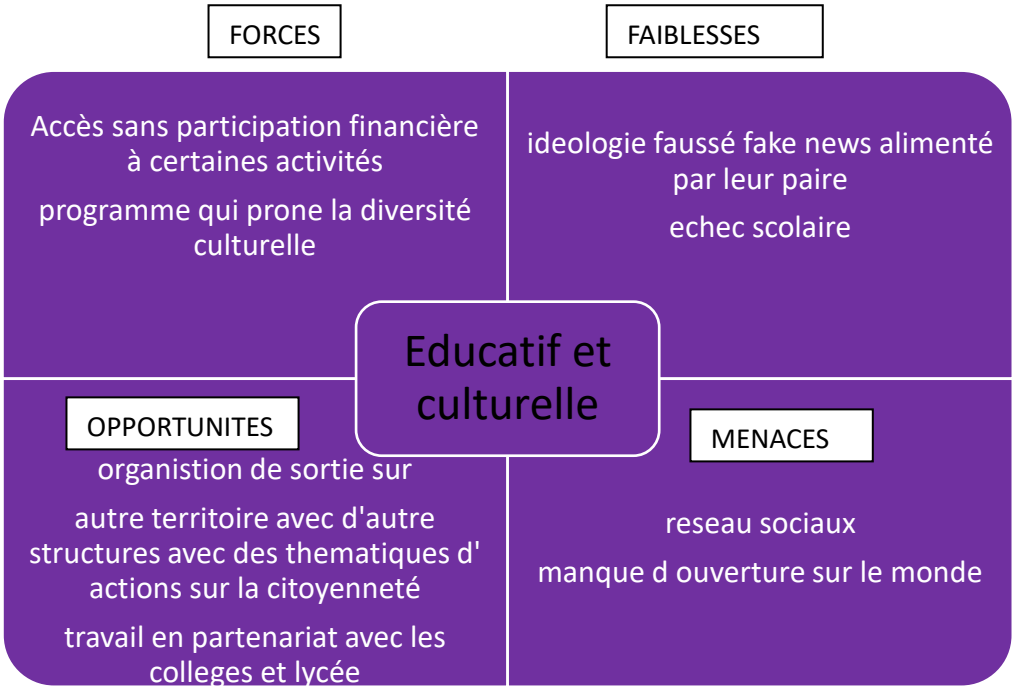

Parents et jeunes réfractaires

3.3 Explication du contexte présent à venir

Les expériences menées à l'Ifac montrent bien que le phénomène « jeunes » est une question essentielle pour les élus comme pour les populations… question qui se repose à chaque génération d'ailleurs. Incompréhension, attraction, répulsion, des opposés qui s'attirent ou se repoussent au gré du temps. Enjeux multiples et multiformes, la question de la jeunesse est incontournable et fondamentale, et au fond tellement à relativiser.

L'évolution de la coéducation, notamment dans le cadre de l'obligation faite de l'élaboration d'un Projet Educatif De Territoire, lie l'ensemble des acteurs éducatifs : éducation nationale, collectivités, associations... Un secteur tel que le Club 11/17 se doit d'être en lien et en cohérence avec les différents établissements scolaires de l'enseignement secondaire notamment, mais aussi avec les associations locales (sportives, sociales et culturelles) et les services dédiés de la ville (politique de la ville, SIJ, CCAS, Jeunesse…).

L'équipe d'animation se devra d'être en relations avec l'ensemble des partenaires présent sur le territoire de la commune et participera aux différentes réunions instaurées sur la ville.

Pour que nos actions concernent toutes les couches de la population, et que le nombre de jeunes progresse au sein de la structure, il s'agit de respecter quelques points essentiels :

- **La fidélité, le rapport à un référent bien identifié** pour que s'installe peu à peu la confiance qui facilite l'accès à une certaine autonomie, rendant ces jeunes en capacité de choisir et de gérer l'accès aux loisirs.
- **La professionnalisation constante de l'équipe :** faire partie d'un réseau, échanger, s'informer se former pour questionner et faire avancer ses pratiques.
- **L'esprit d'initiative et d'innovation** en éveil permanent.

Nous mesurons également le besoin d'accompagner les équipes dans leur motivation comme dans leurs compétences. Il faut organiser des formations spécifiques à la particularité de l'animation jeunesse et l'animer dans la durée. Nous avons vu des équipes s'épuiser à proposer, à se confronter aux inerties pour tenter de les transformer en énergie et finalement se résoudre à un accueil classique ou se réfugier derrière l'absence de demande des jeunes. Cette tendance est fréquente. C'est au gestionnaire de trouver les clés d'un engagement et d'une dynamique permanente surtout avec cette nouvelle démarche. Le plus grand échec serait de tomber si facilement dans le piège que ces jeunes s'amusent à tendre, celui du désintérêt. Or, ils ne demandent qu'une chose : que malgré leurs assauts, nous continuons à nous occuper d'eux, à les trouver intéressants, à les écouter et à les aider à grandir.

Le principe de la confrontation est inhérent à l'animation jeunesse ; il est à accepter et à gérer comme un moyen de construction des personnalités par sa canalisation.

Nos objectifs pour une dynamique éducative 11-17 ans

La structure s'engage dans un projet éducatif volontaire

- Faire l'objet d'une démarche participative (organisateur, partenaires, membres de l'équipe d'animation, etc).
- Définir une stratégie de préparation des actions (ex : mise en place de réunions de préparation avant le début des accueils, avec éventuellement des thèmes prédéfinis par l'organisateur).
- Être adapté aux différentes tranches d'âge accueillies.

Le jeune s'inscrit au cœur du dispositif

- Favoriser les lieux et les temps de parole, d'expression, d'échanges et de décision, dans le cadre d'une démarche de participation clairement construite.
- Le jeune devra faire réellement des choix, prendre des initiatives et proposer des activités.

Les activités s'inscrivent dans une logique de projet

- Inscription de chaque activité dans une logique de projet : activité s'inscrivant dans une continuité, dans des prolongements possibles.
- Place à la sensibilisation et à la découverte.
- Mise en place de temps forts qui sollicitent tous les domaines d'activités et favorisent la découverte pour que chaque jeune diversifie ses centres d'intérêts.

L'esprit citoyen est développé chez les jeunes

- Sens de l'intérêt général et de la responsabilité.
- Engagement au profit de la collectivité.
- Dialogue, concertation, écoute, tolérance, respect des autres et de leur diversité.
- Compréhension et respect des lois, des règles et des institutions.
- Participer aux évènements marquants de la culture nationale et locale.

Chaque jeune a une place valorisante et responsabilisante

- Intégrer et responsabiliser les jeunes au sein de la vie communale.
- Leur donner les moyens d'exprimer leurs attentes et de réaliser des projets.
- Renforcer les liens, privilégier les mixités sexuelles, sociales et culturelles.

Le jeune s'ouvre aux autres et s'épanouit personnellement

- Accompagner dans la construction d'un tissu relationnel riche.
- Identifier ses goûts, ses choix, ses opinions ; Exprimer sa position.
- Améliorer l'accès à l'information.
- Favoriser et développer les échanges avec les autres.

Le but de l'Ifac est de réussir la socialisation des jeunes au travers de ses actions et de son approche pédagogique.

4. Les chemins de changements

AXE CITOYENNETE

2023-2024	Les jeunes participent à des actions d'écocitoyenneté	Les jeunes ont accès à un lieu d'accueil pour échanger ensemble	Les jeunes échangent sur les représentations liés à la vieillesse
2024-2025	Les jeunes sont sensibilisé à l'écocitoyenneté	Les jeunes se rencontrent régulièrement et débattent des besoins sur les quartiers	Les jeunes souhaite des temps de rencontres et d'échanges avec le foyer résidence
2024-2025	Les jeunes adoptent un comportement eco-citoyen au sein de leur famille	Les jeunes sont invités aux rencontres entre les habitants et association conseils de quartier	Les jeunes et les personnes âgés du foyer décident de s'engager mutuellement autour d'actions
2025-2026	Les jeunes adoptent un comportement eco-citoyen au sein des structures municipales qu'ils fréquentent	Les jeunes sont associés aux projets initiés sur les quartiers	Les jeunes et les aînés se transmettent mutuellement du savoir et savoir faire
			Les aînés vivent mieux l'isolement et et les jeunes sont utiles et reconnus
2026-2028	Un groupe de jeunes devient ambassadeur du développement durable	Les jeunes sont à l'initiaitive d'actions citoyennes	La ville encourage les initiatives en decernant un label d'engagement intergénérationnel aux jeunes

Actions : Part ’ÂGE avec nos aînés , Potager partagé, Clean Walk

Les jeunes ont leur place dans la vie de la cité

AXE OUVERTURE CULTURELLE ET EDUCATIF

2023-2024	Les jeunes sollicitent de l'aide dans leur orientations scolaire	Les jeunes sont sensibilisés à la notion de culture
2024-2025	Les jeunes ont accès à un lieu d'accompagnement scolaire et sont accompagnés dans leur orientations	Les jeunes expriment leurs envies et besoins en terme d'ouverture culturelles
2024-2025	Les familles sont davantage accompagnés et impliqués dans l'orientation de leurs enfants	Les jeunes se saisissent des dispositifs d'accès à la culture
2025-2026	Les entreprises développent et encouragent le tutorat dans l'orientation scolaire des jeunes avec les familles	Les jeunes réfléchissent à des actions culturelles qui valorise le territoire Sartrouvillois
2026-2028		Les jeunes sont acteurs dans la programmation culturelle du territoire

Actions : Accompagnement à la scolarité, un geste…un métier

Les jeunes sont autonomes et décisionnaires dans le choix de leur temps de loisirs et orientations professionnelles

AXE PREVENTION

2023-2024	Les équipes sont formés à la prévention de consommation de drogues	Les équipes sont formés aux risques liés aux écrans
2024-2025	Les jeunes sont sensibilisés sur cette thématique	Les jeunes sont sensibilisés sur cette thématique
2024-2025	Les jeunes sont formés à cette thématique	Les jeunes ont accès à des outils d'animations de préventions sur les risques liés aux écrans
2025-2026	Les jeunes ont accès à des ressources sur la prévention des consommation de drogues	Les jeunes mettent en place des actions de sensibilisation au sein de leur famille
2026-2028	Les jeunes sont acteurs d'ateliers de préventions	Les jeunes mettent en place des campagnes de prévention au sein de leur quartier

Actions : soirées prévention « Prev' ta soirée », mon outilthèque mobile

Les jeunes s'inscrivent dans une démarche de promotion de la santé

AXE EGALITE

2023-2024	Les filles et garçons de différents milieux sociaux et quartiers jouent ensemble	Les jeunes et les familles expriment leur besoin en terme d'accès au transports
2024-2025	Les jeunes sont sensibilisés au respect mutuel et à l'égalité entre filles et garçons	La parole des jeunes et des familles est prise en compte dans les reflexions de la collectivité
2025-2026	Un groupe de fille et de garçons est formé à des outils de lutte contre la discrimination	La Ville facilite l'accès au transports
2026-2028	Ce groupe de jeunes devient médiateur de l'égalité fille garçon auprès des autres jeunes de la structure	Les jeunes et les familles ont accès aux équipements et structure de la Ville

Actions : animation de rue

Tous les jeunes ont une meilleure qualité de vie et sont plus épanouis

Les jeunes sont autonomes et décisionnaires dans le choix de leur temps de loisirs et orientations professionnelles
Les jeunes s'inscrivent dans une démarche de promotion de la santé
Les jeunes, intégrés dans la vie communale, s'épanouissent dans leur environnement social et contribuent en tant que citoyens à part entière au développement d'un territoire attractif et où il fait bon vivre ensemble
Tous les jeunes ont une meilleure qualité de vie et sont plus épanouis
Les jeunes ont leur place
dans la vie de la cité

5. Le suivi des évaluations

Le dynamisme d'un espace jeune est quelque chose de très mouvant et qui évolue sans cesse. Il est important de régulièrement prendre le temps d'évaluer les périodes passées. L'évaluation est indispensable à tout projet, elle doit permettre de réajuster celui-ci et de le modifier à n'importe quel moment pour le faire évoluer par rapport aux réalités du terrain. Elle doit être autant quantitative que qualitative.

Cette phase de construction et de bilan nous permet de nous questionner et de faire évoluer nos pratiques et notre fonctionnement et de savoir où nous en sommes dans nos chemins de changements.

Pour cela nous analyserons l'année sur trois périodes : De sept à décembre / janvier-mars / avril - juin. La période de juillet nécessite un bilan individuel à la vue de l'organisation des vacances

D'une manière qualitative

Avec un bilan hebdomadaire : l'équipe pédagogique se réunit toutes les semaines pour les éventuelles difficultés ou évolutions rencontrées par rapport à l'organisation. Ces temps réservés à l'équipe sont propices aux échanges et chacun pourra s'expliquer sur les animations vécues, les jeunes, l'organisation...

Les actions sont proposées en fonction du projet pédagogique à l'aide d'une fiche action.

Un temps de préparation est accordé aux animateurs proportionnellement à leur temps de travail pour préparer les activités et projets proposées aux jeunes.

Un bilan avec les jeunes est fait de façon ludique pour évaluer les actions organisées.

Valorisation des projets et des actions jeunes.

L'Equipe d'animation et la direction solliciteront l'avis des parents sur l'organisation générale, les activités proposées, les horaires etc...

D’une manière quantitative

- Nombre d’actions menées
- Nombre de projets non aboutis
- Nombre de jeunes présents lors des activités et participant aux projets
- Le nombre de nouveaux adhérents
- Évolution de la fréquentation, régularité de la fréquentation (répartition par quartiers, âges, répartition garçons/filles...).
- Evaluation du projet d’activités
- La réussite et le bon fonctionnement de l'ensemble du projet
- La réalisation et l'aboutissement de chaque activité proposée

Chaque année l’équipe d’animation doit s’interroger sur certains points :

La préparation du projet : Pertinence des objectifs, capacité de l’équipe à mettre en œuvre le projet, teneur des objectifs...

La communication : Visibilité au niveau du public, programmes et affiches, site internet, Facebook, Instagram...

L’équipe d’animation : L’organisation, les temps de préparation, les besoins de formation, la répartition du temps de travail et des tâches, la relation avec les jeunes, la qualité des animations...

Les jeunes : La dynamique de groupe, la participation, le point de vue des jeunes, l’investissement, le respect des règles de vie.

Les animations : Le type d’animations proposées, la durée, la difficulté, la thématique choisie, concordance âge/besoins et attentes du public.

Le respect du projet pédagogique : Chemin de changements atteints, , adaptés aux problématiques du public, améliorations...

Le budget : Gestion des dépenses, gestion des demandes de subventions, budget global

En fonction des constats, nous apporterons des changements afin d'améliorer notre travail de sensibilisation ou nous orienterons différemment nos actions et nos objectifs.

Un bilan sera élaboré afin de centraliser l'ensemble des données et évaluer la capacité de fonctionnement de ces nouveaux chemins de changements.

L'évaluation est indispensable à tout projet, elle doit permettre de réajuster celui-ci et de le modifier à n'importe quel moment pour le faire évoluer par rapport aux réalités du terrain. Elle doit être autant quantitative que qualitative

Les acteurs mobilisés durant la collecte

Collecte Analyse Utilisation

- **Directrice jeunesse**
- **Animateurs**

Les acteurs mobilisés durant l'analyse

- **Directrice jeunesse**
- **Animateurs**
- **Coordinateurs**
- **Jeunes**
- **Famille**
- **Partenaires**

Les acteurs mobilisés durant l'utilisation

- **Directrice jeunesse**
- **Animateurs**
- **Coordinateurs**
- **Partenaires**
- **Elu mairie**

Les différents outils utilisés pour la collecte de donnée seront : cartographie participative, questionnaire, brainstorming, Word café, photo langage

Les différents outils utilisés pour l'analyse seront : les 3 C (Conserver, cesser, créer), SWOT

Les différents outils utilisés pour l'utilisation seront : : les 3 C (Conserver, cesser, créer), le vote indicatif